

Accueil des services civiques

Lundi 9 octobre au siège du District

Un engagement volontaire

Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme, étendu jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap ; seuls comptent les savoirs-être et la motivation.

Indemnisé

Le Service Civique, indemnisé 574 euros net par mois (467 € Etat, 107 € District), peut être effectué auprès d'associations, de collectivités territoriales (mairies, départements ou régions) ou d'établissements publics (musées, collèges, lycées...), sur une période de 6 à 12 mois en France ou à l'étranger (8 mois pour le district) pour une mission d'au moins 24h par semaine. Un engagement de Service Civique n'est pas incompatible avec une poursuite d'études ou un emploi à temps partiel.

Dans 9 domaines d'intervention

Il peut être effectué dans 9 grands domaines: culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport.

Lundi soir, le district de l'Orne, représenté par André Loup, président, et Sébastien Gourdel, trésorier, accueillait Benoît Doré, Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, en présence de Raymond Laporte, vice-président du district et Patrick Baillard, membre. L'objet de la réunion était la réception des jeunes en service civique dans les clubs et leurs tuteurs. Condé-sur-Sarthe, Mortagne-au-Perche, Argentan, Ecouves, La Ferrière-aux-Etangs, Flers, Saint-Germain-du-Corbéis, Domfront, Vimoutiers, La Ferté-Macé, Alençon.

Le président André Loup s'est dit " *heureux d'accueillir autant de monde. C'est une première pour le District de l'Orne avec une opération aussi importante. Il faut trouver des aides pour les jeunes qui frappent à la porte, il faut les aider à mettre le pied à l'étrier* ".

Sébastien Gourdel a précisé: " *les jeunes en service civique sont détachés dans les clubs, ils sont mis à disposition par le District, ils ne sont pas salariés, ni bénévoles, ils sont volontaires pour rendre service à la société. Ce n'est pas un travail mais une mission; pas un employé mais un volontaire; pas recruté mais accueilli; pas encadrant mais accompagnant* ".

Florent Jiquel a présenté le programme éducatif fédéral sur lequel devront travailler les jeunes. Des questions ont été posées par les dirigeants de clubs. En conclusion, Benoît Doré a donné quelques précisions sur cette opération "service civiques" et s'est lui-aussi, réjoui de voir autant de clubs concernés.

Bernard MEUNIER.